

Rapport moral Assemblée Générale 2016

Face aux grands bouleversements sociétaux auxquels nous sommes confronté et qui impactent nos secteurs d'activité par des contraintes budgétaires draconiennes, l'évidence d'une organisation associative plus partagée s'appuyant sur des compétences pluridisciplinaires s'est naturellement imposée à nous.

Nous revenons vers vous aujourd'hui, après un an de fonctionnement de cette nouvelle gouvernance afin de vous présenter les bilans de l'année écoulée et de vous proposer les orientations que nous estimons nécessaires afin de mener au mieux les missions qui sont les nôtres et qui fondent nos valeurs.

Notre association, comme toutes les autres, se retrouve au cœur de la tourmente générée à la fois par la réforme territoriale, les restrictions budgétaires et les obligations d'accueil sans rupture.

Ces contraintes nous ont amené à une réflexion collective autour de la professionnalisation de la gouvernance, de l'optimisation de l'accueil des jeunes et des familles et ce sans rien renier des valeurs que nous défendons : solidarité, égalité, citoyenneté et laïcité.

Compte tenu de ce contexte difficile, le premier chantier a été celui de restructurer la gouvernance associative en faisant appel aux compétences des élus dans leurs domaines. Nous avons donc retravaillé les statuts pour y intégrer cette dimension et permettre aux commissions d'être opérationnelles. Ces statuts ont été votés lors de la dernière assemblée générale du 3 novembre 2015 et validés au mois de mai par le ministère.

La voie est donc confirmée pour poursuivre le travail et la mise en place de toutes les délégations et dispositifs indispensables au fonctionnement de l'Association. L'ensemble des délégations seront d'ailleurs présentées à l'Assemblée Générale extraordinaire du quatrième trimestre 2016.

Notre association est donc maintenant prête à relever les défis de la réforme territoriale, des tensions budgétaires et des évolutions nécessaires liées à l'accueil des usagers et de leurs familles dans le respect de la loi et des exigences de la bientraitance recommandées par l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux.

Dans la continuité de notre volonté d'ouverture, nous avons bien évidemment accueilli favorablement l'idée d'une Régionalisation en Hauts de France avec des collaborations novatrices et porteuses d'avenir, tout cela en cohérence au regard des exigences de l'Agence Régionale de Santé, de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale et de l'Education Nationale. Ce changement compris par les Unions Régionales PEP a été confirmé par l'Assemblée Générale Fédérale 2016 de Lille.

La Fédération avait d'ailleurs accompagné cette évolution par la mise en place préalable de groupes de réflexion d'Analyse Politique Stratégique et des Unions Régionales auxquels nous participons.

Au regard des enjeux en cours, nous formulons le vœu d'avancées sur un rythme partagé et soutenu avec les Associations Départementales des Hauts de France. Nous sommes partie intégrante de l'URPEP Picardie et avec nos représentants (Ghislaine Lefebvre, Philippe Monchaux Gérard Krim et moi-même pour les administrateurs et Philippe Perrier en tant que Directeur Général) nous promouvons l'idée de la « création -filiation » en PEP Hauts de France.

Dans ce contexte nous pouvons et nous devons investir autrement, réinventer des concepts et des pratiques qui institueront une plus grande reconnaissance des familles et des personnes accueillies. A partir de l'analyse de nos pratiques professionnelles ils nous permettront d'élaborer d'autres réponses adaptées et efficaces d'accueil, de soins et d'accompagnement des Familles.

Dans les évolutions qui sont mises en place nous voyons apparaître les notions de parcours de soin, de plateforme de services, de coordonnateur de parcours, de dossier numérique partagé et de Conseil de Vie Sociale

Associatif ; ce dernier permettra aux familles d'exercer pleinement leurs droits d'usagers.

Nous sommes bien conscients que ces concepts vont bousculer le quotidien du travail mais il serait inconscient de notre part de ne pas être force de propositions, certes novatrices donc peut-être dérangeantes, mais indispensables à l'évolution de l'accueil et de l'accompagnement de notre public et à la pérennité de notre action et des valeurs qui y sont portées.

Ces orientations seront bien entendues accompagnées de temps d'échanges et de formation.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie dans son rapport annuel 2015 a défini cinq axes dont quatre nous concernent plus particulièrement :

- Améliorer la connaissance des besoins des personnes âgées et handicapées pour adapter les réponses individuelles et l'offre collective
- Améliorer l'accès aux droits des personnes handicapées, des personnes âgées et des aidants dans le cadre d'une réponse accompagnée.
- Construire des réponses adaptées et efficaces dans une logique de parcours
- Garantir une gestion équitable et performante des financements aux établissements et services médico-sociaux, en assurant le pilotage de la dépense.

Nous adhérons pleinement à ces quatre axes qui vont nous permettre de réaliser notre grand objectif d'une société plus inclusive garantissant une égalité de traitement sur tout le territoire.

Notre originalité, notre force, notre efficacité se forment dans la complémentarité de l'Education et du Soins au travers des domaines d'activités que nous développons : le Secteur Médico-Social et le Développement Local (Animation).

Plus que jamais nous croyons en l'avenir des PEP.